

**FARGUES-SAINT-HILAIRE**

**Les taux de la taxe foncière sur le bâti revus à la hausse**

Lors du conseil municipal de lundi soir, les élus ont voté les taux de la fiscalité locale. Jean Zandvliet, adjoint au maire chargé des finances, a expliqué qu'une hausse de 1,5 point était proposée. Le taux de la taxe foncière sur le bâti passe ainsi de 39,03 % à 40,53 %. Cette augmentation a été justifiée par Jean Zandvliet par la volonté de favoriser le financement des projets municipaux à court et moyen terme et de tenir compte de l'inflation des dépenses communales contraintes (flambée des dépenses énergétiques, revalorisation possible du point d'indice...). Le taux pour le foncier non bâti reste à 66,06 %.

Gérard Neraudau, conseiller municipal d'opposition, a demandé si cette augmentation de taxe locale était prévue pour combler le déficit du festival des Forges. Bertrand Gautier, le maire, lui a répondu que le produit attendu de cette taxe (1 488 498 euros) sera utilisé pour des investissements (cinq votes contre).

**Demande de subventions**

Bertrand Gautier a été autorisé à solliciter une subvention au



**Le conseil municipal s'est réuni lundi soir.** M.G.

près du Syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde (Sdeeg) pour des opérations d'éclairage public à réaliser en 2022. Ces travaux concernent les cheminements doux (piétons et cyclistes) de l'aire de covoiturage de La Laurence vers les deux nouveaux arrêts (Nord et Sud) de Bus express (ligne 407), le carrefour giratoire Bois Menus/La Laurence, le parking de la salle du tennis (avenue des Bons-Enfants) et le lotissement Cottage Beauséjour.

Selon les devis, le montant des travaux s'élèverait à

24 312,73 €. La subvention du Sdeeg serait alors de 3 828,78 € et l'autofinancement communal de 20 483,95 €.

Le Conseil départemental sera également sollicité pour une subvention au titre du Fonds départemental d'aide à l'équipement des communes (FDAEC 2022) afin de financer une partie des différents travaux dans la commune pour un total de 21 903,44 € HT. Le montant du FDAEC serait alors de 16 037 euros et l'autofinancement communal de 5 866,44 €.

**Martine Guillot**

**CENON**

**Le centre de vaccination a fermé ses portes**

Samedi soir, Damien Dumas, responsable du centre du château du Diable, et son assistante Karima Seghir recevaient une dernière fois, non pas pour une énième séance de vaccinations, mais pour fermer les portes de ce qui a été pendant plus de neuf mois un des lieux les plus courus de la métropole par des patients en attente d'injections de vaccin contre le Covid-19.

Cent quatre mille visiteurs venus des quatre coins du département reçus et vaccinés grâce à la mobilisation des bénévoles qui ont assuré l'accueil, du médecin, de quatre soignants et de trois administratifs, sans oublier le Centre communal d'action sociale.

Damien Dumas ne cachait pas sa satisfaction du travail accompli : « Nous allons pouvoir souffler un peu, sauf si on nous



**Soignants et bénévoles réunis et félicités pour le travail exécuté pendant neuf mois de vaccinations.** G.B.

rappelle, contamination oblige. Ce sera dur mais on sera là. »

Jean-François Egron, le maire, a tenu à remercier les Villes de Lormont et Floirac, alliées au projet par leurs contributions financières, logistiques et hu-

maines, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cette action.

Après les discours et la remise de cadeaux, les participants se sont retrouvés pour un moment festif apprécié.

**Georges Bonhoure**

**MONTUSSAN**

**Les lecteurs invités à voter pour leurs BD préférées**

Bibliothécaire à Montussan, Camille Manzano était en recherche de nouveaux projets menés en lien avec la Bibliothèque départementale de prêt. Son choix s'est porté sur le tout jeune prix de la Mouette, un prix à destination des adolescents et des adultes autour d'une sélection de bandes dessinées francophones.

« L'idée est de faire découvrir à chaque participant des styles vers lesquels il ne serait pas allé. C'est d'autant plus pertinent que nous avons de nombreux lecteurs de BD, notamment chez les adultes », explique-t-elle.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 15 mai pour lire les cinq ouvrages sélectionnés et pour aller voter pour leurs trois BD préférées à la bibliothèque, « une occasion de créer du lien



**Maria Concepcion Laurent aux côtés de la bibliothécaire Camille Manzano.** V.B.

et d'échanger sur les lectures » se réjouit la bibliothécaire. Le prix de la Mouette sera ensuite remis le 23 juillet lors Estivales de la BD de Vendays-Montalivet.

Il s'agit de la deuxième édition de cette manifestation soutenue par Biblio Gironde, la Région et la Drac. Les BD sont rete-

nues en fonction de leurs qualités littéraires, de la richesse de leur imagination ou de leur capacité à susciter la réflexion chez le lecteur.

**Viviane Bourcy**

Renseignements auprès de la bibliothèque au 05 56 72 88 42.

**D'UNE COMMUNE À L'AUTRE**

**Le cours Florent improvisé**

l'Inrae de Villenave-d'Ornon. Entrée gratuite.

**LORMONT** La finale nationale, ultime étape du tournoi d'improvisation du cours Florent, a lieu ce soir, à 19 heures à Espace citoyen Colmet. Une soirée ouverte à tous qui promet de beaux moments de théâtre. Les futurs artistes et comédiens des écoles de Paris, Bordeaux, Montpellier et Bruxelles se disputent le trophée tant convoité. Entrée gratuite.

**Matinée pour l'emploi**

**FLOIRAC** L'association Unire, centre social et espace de vie sociale, organise une matinée de l'emploi pour tous, demain, de 9 à 13 heures, à la M270. Au programme : des rencontres avec des professionnels de l'insertion, de nombreuses offres d'emploi, des ateliers ludiques autour de l'emploi. Gratuit, en accès libre.

**Pour en savoir plus sur la lutte contre les frelons asiatiques**

**BOULIAC** Vendredi, à 19 heures, l'Association de protection des abeilles de Bouliac organise une conférence-débat au centre culturel François-Mauriac. Au programme, l'activité de l'association depuis deux ans, son combat contre les frelons asiatiques et autres avec les dernières techniques de piégeage et de capture. Une conférence animée par Denis Thiery, directeur de recherches à

**« La Danse en héritage » au pôle Ev@sion**

**AMBARÈS-ET-LAGRAVE** Le pôle Ev@sion propose, demain, à 19 h 30, « La Danse en héritage » par le Pôle d'enseignement supérieur de musique et de danse de Bordeaux (PESMD), établissement supérieur qui forme les artistes interprètes et les professeurs diplômés d'Etat de musique et de danse. Entrée libre. Gratuit. Renseignements : 05 56 77 36 26.



PIERRE PLANCHENAU

Pour la commune de Sainte-Eulalie

**LE LUNDI 18 AVRIL 2022**  
étant férié

la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers, pour le secteur du lundi, est maintenue ce jour-là, EXCEPTIONNELLEMENT LE MATIN DE 5H À 13H.

Les bacs sont à sortir impérativement la veille au soir.